

Comprendre les enjeux démocratiques d'Internet

Pierre Pavlidès

14 mars 2011

À tout ceux qui ont fait qu'Internet soit ce qu'il est aujourd'hui.
À ceux qui feront ce qu'il sera demain.

La dernière version de cet ouvrage est disponible en ligne à l'adresse <http://r.rogdham.net/4> .



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Paternité - Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France. Vous trouverez un exemplaire de cette Licence sur le site Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/> ainsi que sur d'autres sites.



Copyleft : cette œuvre est libre, vous pouvez la redistribuer et/ou la modifier selon les termes de la Licence Art Libre. Vous trouverez un exemplaire de cette Licence sur le site Copyleft Attitude <http://www.artlibre.org> ainsi que sur d'autres sites.

Si le début des années 2000 a connu la « bulle Internet », l'affaire Wikileaks puis les révolutions dans le monde arabe occupent le début des années 2010.

Révolution Internet ? Probablement pas. Si le réseau des réseaux a joué le rôle significatif d'un catalyseur, la révolution a eu lieu dans la rue.

On note tout de même l'acharnement des pays démocratiques à vouloir maîtriser Internet. Blocage de sites, usurpation d'identité, et lorsque le vent de révolution s'installait dans leurs pays, les gouvernements égyptien puis lybien ont coupé toute connexion à Internet. Preuve que des enjeux démocratiques y sont bien présents.

Pour les comprendre, il faut comprendre ce qu'est Internet. Il faut comprendre quels comportements l'utilisation du réseau des réseaux favorise.

C'est le but de ce document.

Table des matières

I	Un premier aperçu d'Internet	5
1	L'importance de savoir ce qu'est Internet	5
2	Le point de vue technique	5
3	L'universalité	7
4	Quand la neutralité d'Internet n'est plus respectée	7
5	Conclusion	8
II	Le débat	9
6	Le débat, premier pilier de la Démocratie	9
7	La liberté d'expression	9
8	L'accès à l'information	11
9	L'apprentissage du débat	14
10	Conclusion	15
III	La prise de décision	16
11	Le vote, deuxième pilier de la Démocratie	16
12	La prise de décision dans le logiciel libre	16
13	Le modèle Wikipédia	17
14	Un modèle des Anonymous	17
15	Conclusion	18
IV	Quelques répercussions démocratiques	19
16	Les internautes sont des citoyens	19
17	La découverte de la politique	19
18	L'OpenData	20
19	La Démocratie participative	20
20	Conclusion	21
V	Conclusion générale	22

Première partie

Un premier aperçu d'Internet

1 L'importance de savoir ce qu'est Internet

En deux décennies, Internet est rentré durablement dans la vie des Français. Au travail, à la maison, et bientôt¹ dans nos poches, il est partout. Cependant, trop de personnes se méprennent sur sa nature, pensant qu'il s'agit juste de l'évolution des médias de masse permettant d'avoir accès aux écrits, images, sons et vidéos. C'est problématique, car une personne qui le voit ainsi va lui appliquer les modèles (économiques, culturels...) des médias précédents. En faisant ainsi, elle passe à côté de la dimension démocratique d'Internet. Et si en plus cette personne est active sur le plan politique, elle peut prendre des décisions qui sont catastrophiques pour Internet (ou son côté démocratique), même si elles seraient tout à fait valables en termes économiques, si Internet avait été un média comme les autres.

Un autre indicateur de l'importance d'Internet aujourd'hui en France est le nombre de projets de lois touchant à Internet qui arrivent en séance parlementaire. On peut également noter qu'un certain nombre d'entre elles se sont heurtées à des oppositions conséquentes, notamment de la part des internautes. Pire, le Conseil Constitutionnel a été amené à juger anti-constitutionnel un certain nombre d'articles de tels projets de loi. Cela montre également que les politiques n'ont pas encore pris connaissance des enjeux démocratiques d'Internet, et qu'il y a un vrai besoin d'y remédier.

Le but ici n'est pas de rentrer dans des détails techniques qui n'ont qu'une importance pratique, mais plutôt de donner le minimum de connaissances nécessaires pour comprendre le sujet du discours dont on parlera dans la suite.

2 Le point de vue technique

Internet est appelé « réseau des réseaux » avec raison : non seulement c'est un des plus grands réseaux de communication existants, mais c'est aussi un réseau qui relie et englobe un grand nombre de réseaux plus petits.

Internet possède un certain nombre de caractéristiques, mais un réseau qui possède toutes ces caractéristiques n'est pas forcément Internet. Caractériser Internet de manière unique se fait en disant que c'est le plus gros réseau qui possède toutes les caractéristiques que nous allons maintenant détailler.

Acentré donc résistant

Internet est un réseau maillé, par opposition à d'autres types de réseaux, qui peuvent être en étoile ou en cercle. Au lieu d'avoir un centre auquel sont reliés tous les nœuds de communication, il y a, non pas plusieurs centres, mais une multitude de centres, que l'on appellera donc des nœuds. Chaque nœud est relié à un certain nombre d'autres nœuds. Et de proche en proche, tous les nœuds sont reliés indirectement par une multitude de chemins.

Cela veut dire que couper une liaison entre deux nœuds n'a pas beaucoup de conséquence : tous les nœuds sont toujours reliés.

Mieux : supposons que l'on coupe Internet en deux. Si l'on prend un nœud dans chaque moitié, ces deux nœuds ne sont plus reliés entre eux. Mais deux nœuds d'une même moitié sont toujours reliés entre

1. Au moment où ces lignes sont écrites, les téléphones « intelligents » ne peuvent se connecter qu'à un « internet mobile ». Comprendre pourquoi ce n'est pas Internet est le but de cette première partie.

eux. On obtient donc deux moitiés d'Internet parfaitement fonctionnelles, qui continuent à marcher sans se connaître. Et ceci est valable quelque soit la manière de couper Internet en deux, ce qui fait d'Internet un réseau acentré qui peut résister à un grand nombre d'attaques.

Commutant des paquets

Pour faire communiquer deux points de ce réseau maillé, il n'y a pas besoin de bloquer un circuit entre les deux nœuds. Il suffit de découper le message en petits paquets, et d'envoyer les paquets les uns après les autres sur le réseau. Chaque nœud va s'arranger pour transmettre les paquets qu'il reçoit à un autre nœud du réseau qui est plus proche que lui de la destination du paquet. Et de proche en proche, les paquets arrivent à destination, probablement en n'ayant pas suivi le même chemin, et probablement dans le désordre. Si on les avait numérotés au préalable, il est facile de les remettre dans l'ordre lors de la réception pour reconstituer le message initial, et le tour est joué.

Ce fonctionnement d'Internet est appelé la commutation de paquets.

Simple et passif

Le réseau Internet est fondamentalement très simple. Le peu de complexité qu'il possède réside dans les nœuds du réseau. Détaillons donc le fonctionnement d'un tel nœud.

Un nœud du réseau est directement relié à un certain nombre d'autres nœuds, comme nous l'avons vu précédemment. En plus, il possède une liste de destinations connues, et pour chaque destination, le « temps » nécessaire pour atteindre cette destination en passant par les différents nœuds directement reliés à lui.

Lorsqu'un nœud du réseau reçoit un paquet, il se contente de regarder dans sa liste quel est le nœud auquel il a directement accès qui permet d'atteindre la destination voulue le plus rapidement possible. Une fois qu'il a trouvé ce nœud, il lui transmet le paquet.

La seule autre chose que fait un nœud du réseau est de communiquer aux nœuds qui sont directement reliés à lui la liste des destinations qu'il sait atteindre, et le « temps » qu'un paquet en sa possession met pour les atteindre. Ainsi, les autres nœuds peuvent mettre à jour leur liste de destinations atteignables, et la partager avec leurs pairs.

Le réseau est donc simple et passif : il se contente de faire cheminer les paquets, de nœud en nœud. La simplicité d'Internet cache une complexité technique pour l'utiliser, qui est en dehors du réseau, dans les terminaux.

Neutre

La neutralité d'Internet est la garantie qu'il n'y ait pas de discrimination des communications sur Internet en fonction de la source, du destinataire, du contenu ou du type de communications : le réseau ne doit se comporter que comme un simple intermédiaire.

Les comparaisons avec le monde physique sont éclairantes. Un Internet non neutre revient dans le monde physique à ce que l'air qui sépare deux interlocuteurs modifie leurs propos d'une manière presque indécélable. C'est comme si le facteur ouvrait toutes les lettres et les refermait sans que personne ne puisse le voir, en détruisant certaines lettres ou en retardant leur arrivée en fonction de leur contenu.

Cette perversion n'a pas lieu d'être sur l'Internet tel que défini précédemment : cela reviendrait à ajouter de la complexité aux nœuds du réseau pour qu'ils changent de comportement en fonction du contenu des paquets qu'ils transmettent.

La neutralité du réseau est la seule caractéristique qui n'est pas toujours respectée, et qui peut changer d'une définition à l'autre. Cependant, le point est crucial, car sans lui la majorité des enjeux démocratiques

disparaissent. Dans la suite, nous intégrerons donc la neutralité du réseau dans la définition d'Internet.

3 L'universalité

En plus des caractéristiques qui définissent son fonctionnement, Internet possède de fait un caractère universel.

L'universalité d'Internet vient tout d'abord de son accessibilité à toute personne. En France, la grande majorité des citoyens a accès à Internet, que ce soit à domicile ou au travail. Globalement, que ce soit en France ou dans le monde, le nombre de personnes ayant accès à Internet ne cesse de croître. À peu de choses près, tous les milieux sociaux, toutes les professions, toutes les cultures sont présentes sur Internet.

Cette universalité des internautes crée une diversité aussi grande des usages sur Internet. Globalement, on peut faire sur Internet tout ce que l'on pouvait faire sans Internet : communiquer de manière privée ou de manière publique ; à deux, à trois, à plus ; dans un seul sens, dans tous les sens. . .

L'innovation n'est pas limitée. De part son caractère acentré, Internet permet à tout informaticien de créer un nouveau produit accessible de partout. Ceci n'est pas marginal : la quasi-totalité des services et usages présents sur Internet ont été créés par un petit groupe de personnes isolées², avant d'être diffusés au monde entier.

Le caractère universel d'Internet, en plus de favoriser l'innovation, permet de justifier la possibilité d'un enjeu démocratique, puisqu'aucun groupe d'individu n'est exclus.

4 Quand la neutralité d'Internet n'est plus respectée

Dans cette section, nous étudierons ce qui se passe lorsque des fournisseurs d'accès permettent de se connecter à un réseau qu'ils nomment « internet », mais qui n'est pas Internet. Pour le faire, ils connectent leur propre réseau d'abonnés à Internet via un ou plusieurs points centralisés qu'ils contrôlent, et qui ne sont pas neutres. Typiquement, ces points centraux rompent la neutralité du réseau en filtrant certains contenus, ou en les ralentissant. C'est encore le cas pour l'« internet mobile » en France, mais également ce qui est appelé « internet » dans un certain nombre de pays. Détaillons deux exemples de grave atteinte à la neutralité d'Internet.

Le filtrage systématique de contenus

Dans certains pays, un filtrage d'Internet est réalisé à la volée, par exemple pour interdire l'accès à des sites critiquant le régime en place, ce qui est une atteinte flagrante à la neutralité du réseau.

Cependant, des moyens techniques de contournement de la censure existent³, et ne sont pas particulièrement difficiles à utiliser. En général, ces procédés sont connus d'un certain nombre de personnes, qui sont alors souvent qualifiées de « dissidents » par leur pays. On pourrait penser que le filtrage est donc inefficace, mais il en n'est rien. En effet, seule une petite partie des habitants de ce pays savent comment contourner la censure, ce qui rend le filtrage efficace pour la majorité des « internautes ».

Il n'y a pas de solution miracle pour aider les habitants de ces pays à accéder au vrai Internet. Nombreux sont les tutoriels présents sur le web qui expliquent comment contourner ce type de filtrage, mais ils sont bien évidemment filtrés par les gouvernements de ces pays. En revanche, les internautes du pays en question peuvent expliquer à leurs concitoyens comment passer outre le filtrage du réseau, augmentant ainsi de proche en proche, le nombre d'habitants du pays sachant contourner le filtrage.

2. On pensera par exemple à Google ou à Facebook.

3. L'utilisation de VPN ou du réseau TOR dont nous parlerons plus loin (note 7 page 11) en sont des exemples.

Le blocage ponctuel d'un site web

Un autre type de blocage peut exister. Le procédé étant à la limite de ce qu'un état démocratique peut faire, ce type de blocage est rare dans nos pays. Il s'agit de bloquer par divers moyens l'accès à un site web. Ça a été le cas pour le site web Wikileaks (dont nous reparlerons) en décembre 2010 : un certain nombre d'entreprises ont fait en sorte que ce site web ne soit plus accessible (résiliation des contrats techniques permettant son bon fonctionnement à différents niveaux).

Ce type de blocage est voué à l'échec. Dans le cas de Wikileaks, très vite des copies à plusieurs niveaux se sont mises en place. En quelques heures, une quinzaine de copies conformes sont apparues, et quelques jours plus tard, le millier de copies exactes était atteint. C'était une première au niveau mondial, et la copie en masse du site a pris du temps car il a fallu trouver un moyen automatisé de le faire ; aujourd'hui, il faudrait beaucoup moins de temps pour réaliser le même tour de force.

Un tel filtrage est donc vain, et le fait d'appliquer une telle censure donne même une visibilité au site censuré, qui est au final bien plus accessible : c'est l'effet Streisand⁴.

5 Conclusion

Nous savons maintenant distinguer un pseudo-internet d'Internet, grâce à un certain nombre de caractéristiques précises. Nous avons vu que lorsque la neutralité du réseau est mise en cause, il apparaît souvent un mouvement, qui ne rétablit pas directement un Internet neutre, mais vise à rendre l'atteinte au principe de neutralité inutile.

Nous allons maintenant pouvoir aborder le vif du sujet, qui consiste à connaître et comprendre les enjeux démocratiques d'Internet.

4. L'effet Streisand est observé lorsqu'un document faisant l'objet d'une tentative de censure est diffusé en masse sur Internet. Le site <http://streisand.me/> donne des exemples et explique comment participer à la diffusion de documents voulant être censurés.

Deuxième partie

Le débat

6 Le débat, premier pilier de la Démocratie

Dès qu'un groupe composé d'un grand nombre de personnes gouverne, il apparaît systématiquement des divergences d'opinions en son sein. Les méthodes de prise de décision collective seront détaillées plus loin, mais on imagine déjà quels bénéfices se dégageraient si l'on arrivait à convaincre le camp adverse que l'on a raison. Tout le monde serait gagnant. Notre point de vue serait adopté. Les personnes ayant changé d'avis ne seraient pas mécontentes de cette adoption. Et enfin, avoir réussi à convaincre ses opposants montrerait la justesse du point de vue défendu.

Le débat est cette étape indispensable aux démocraties qui précède la prise de décision. Grâce au débat, on évite les préjugés. Grâce au débat, on peut arriver à trouver un consensus.

Mais pour que le débat soit véritable et non faussé, il faut s'assurer qu'un certain nombre de règles soient respectées.

Il faut que tout le monde puisse prendre la parole, et développer ses arguments à loisir : c'est la liberté d'expression.

Il faut que tout le monde puisse avoir accès à tous les points de vues : c'est le libre accès à l'information.

Il faut que les paroles des orateurs ne soient pas modifiées avant qu'elles atteignent leurs récepteurs : c'est la neutralité du canal de transmission.

À l'Assemblée Nationale, la grande majorité de ces points est respectée. Les seules limites viennent directement du fonctionnement de l'Assemblée : le nombre d'orateur est limité, tout comme le temps de parole.

Sur Internet, pour peu que le réseau soit neutre (comme nous l'avions défini puis supposé précédemment, voir en page 6), tous les points sont entièrement respectés. Mieux : Internet favorise de tels débats.

7 La liberté d'expression

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement »

– Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (extrait)

On conviendra que la liberté d'expression est nécessaire au débat non faussé : si l'on n'a pas le droit de donner un avis contraire à celui de la première personne qui s'est exprimée sur le sujet, il est clair que le débat est truqué.

Sur Internet, la liberté d'expression est bien respectée. Les services en ligne permettant de publier des documents sous diverses formes (textes, images, enregistrements sonores. . .) sont légion. Si l'un d'entre eux censure des contenus, leurs auteurs peuvent changer de prestataire rapidement. De plus, il n'est pas difficile d'être son propre éditeur. Toutes les conditions sont donc réunies pour que la liberté d'expression sur Internet soit totale, ce qui va d'ailleurs poser quelques problèmes que l'on détaillera.

D'autre part, Internet favorise l'utilisation de la liberté d'expression, par sa facilité d'emploi et l'anonymat des internautes.

La facilité d'expression

Avant Internet, seulement une minorité de citoyens pouvait s'exprimer en public librement. Historiquement, c'est l'imprimerie qui a permis pour la première fois d'augmenter d'une manière significative le nombre de personnes dont les écrits pouvaient être accessibles à tous.

Internet change la donne. Tout internaute peut publier des écrits (ou s'exprimer sous une autre forme) très simplement. Répondre à un commentaire sous un article est d'une simplicité déconcertante. Participer à des wikis comme Wikipédia n'est guère plus difficile. Écrire des articles prend un peu plus de temps, mais de nombreux prestataires permettent de créer un blog en quelques clics. Dans tous les cas, la difficulté technique pour l'utilisateur est très faible.

« L'imprimerie a permis au peuple de lire, Internet va lui permettre d'écrire »
– Benjamin Bayart, La Bataille HADOPI⁵

Dans les faits, les internautes utilisent vraiment cette opportunité d'expression en public, ce qui tend à prouver la justesse de la citation précédente.

L'anonymat faible

Mais parfois, la personne qui veut s'exprimer ne le fait pas, par crainte d'en subir les conséquences. Celles-ci peuvent être de natures diverses, allant d'un simple mépris de la part de ses auditeurs aux sanctions juridiques, en passant par la perte d'emploi⁶.

C'est là qu'intervient un premier type d'anonymat que nous qualifierons de « faible ». L'idée est assez simple : il suffit de publier les propos sous un pseudonyme qu'il n'est pas aisé de relier à la personne qui s'exprime. Ainsi, cette personne évite les conséquences indésirables de ses propos, tout en ayant la possibilité de les publier.

L'utilisation de cette pratique est très répandue, si bien que l'on peut penser à juste titre qu'Internet permet d'éviter l'auto-censure, et donc favorise la liberté d'expression.

L'anonymat fort

Si un tel anonymat faible permet d'échapper à certaines conséquences néfastes à peu de frais, il n'y a aucune garantie d'efficacité. Il est tout à fait possible, notamment sur décision de justice, de remonter à la personne qui se cache derrière un pseudonyme. Cela peut être effectué par exemple dans le cas d'une rupture du secret professionnel. C'est pourquoi nous avons qualifié l'anonymat précédent de « faible ».

Cependant, il peut exister des cas légitimes où une expression doit être anonyme, même si elle est illégale. C'est par exemple le cas d'internautes sous des régimes totalitaires : à supposer qu'il soit illégal dans leur pays de critiquer le régime en place, il semble juste et souhaitable de pouvoir faire une telle critique sans en être inquiété.

« La désobéissance civile est le droit imprescriptible de tout citoyen. Il ne saurait y renoncer sans cesser d'être un homme. »

– Mohandas K. Gandhi, Tous Les Hommes sont frères

5. *La Bataille HADOPI* est écrit par un collectif d'auteurs, la citation est extraite d'une section écrite par Benjamin Bayart.

6. On se souvient des licenciements dits « Facebook », comme ceux de trois salariés de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) fin 2008 pour dénigrement de leur hiérarchie sur ce service Internet.

C'est pourquoi des solutions existent pour garantir un anonymat « fort » sur Internet⁷. Elles sont souvent lourdes à utiliser, mais leur existence permet de garantir une liberté d'expression totale quelque soit le pays dans lequel on se trouve.

La responsabilité des différents acteurs

Ainsi, la liberté d'expression sur Internet est presque totale. Mais comme toujours, avec les droits viennent les devoirs. Parmi les propos qu'il est possible d'écrire sur Internet, certains sont illégaux selon le pays dans lequel on se place. Pour prendre un exemple, les propos racistes ne sont pas légaux en France, alors qu'ils peuvent l'être aux États-Unis. La question de la responsabilité se pose inévitablement.

Comme on l'a vu, l'auteur peut ne pas être identifiable s'il utilise des procédés d'anonymisation efficaces. Il est donc difficile, en pratique, de lui attribuer la responsabilité de ses propos.

Si un site Internet, contenant des écrits illégaux au sens de la loi française, n'est pas hébergé en France, on peut difficilement l'attaquer. En effet, les contenus litigieux peuvent être légaux dans le pays où le site est hébergé. Dès lors, est-il pertinent d'attribuer la responsabilité à l'hébergeur ?

De plus, si l'hébergeur est responsable des contenus qu'il héberge, alors il va forcément tout mettre en place pour que les contenus à problèmes ne puissent pas être hébergés chez lui. En pratique, cela conduit à une automatisation qui va forcément créer des faux-positifs. Pire, l'hébergeur peut ne pas savoir précisément quels contenus sont légaux, ce qui entraîne un sur-filtrage qui porte atteinte à la liberté d'expression.

Le compromis, mis en place après des affaires juridiques qui ont secoué les hébergeurs⁸ sur Internet, est le suivant : l'auteur est responsable des contenus qu'il publie, et l'hébergeur ne le devient qu'après avoir été informé qu'il hébergeait des contenus illicites.

Le changement du contrôle éditorial

Une telle répartition des responsabilités a créé, en pratique, un usage d'Internet favorisant la liberté d'expression : la modération est faite a posteriori.

Dans les médias classiques (journaux. . .) le contrôle se fait avant la publication. Le journaliste ne peut pas écrire librement sous peine d'être censuré, ce qui l'amène à terme à une auto-censure, pour être sûr d'être publié.

À l'inverse, la grande majorité des moyens d'expression sur Internet n'applique pas de contrôle avant la publication. Cette règle est presque toujours respectée : forums de discussion, articles de blogs, commentaires de blogs, wikis. . . On préfère faciliter la signalisation des contenus litigieux à un filtrage à priori.

Alors qu'un nombre de personnes très restreint pouvait s'exprimer dans la presse classique, tout internaute peut publier du contenu sur Internet. En l'absence de contrôle pré-publication, l'information peut circuler bien plus vite, et dans des quantités bien plus élevées.

8 L'accès à l'information

« Il enseignait aussi qu'il n'y a qu'un seul bien, la connaissance ; qu'un seul mal, l'ignorance »
– Diogène Laërce, Vies et doctrines des philosophes de l'Antiquité, livre II, Socrate

7. Le réseau TOR fait partie des plus utilisés, mais on peut également penser au site Wikileaks qui est spécialisé dans l'anonymisation précédant la publication de textes ; ce dernier a fait la une des journaux pendant le dernier mois de l'année 2010 suite à la publication de notes diplomatiques à partir du 28 novembre.

8. On pourra se référer par exemple à l'affaire Altern en 2000.

Un prérequis nécessaire au débat est incontestablement un libre accès à l'information.

C'est en prenant connaissance de tous les points de vue, que l'on construit sa position puis son argumentation. Dans ce sens, il n'y a pas d'information inutile. Si l'expert donne un point de vue technique, le néophyte peut proposer une vision plus pratique du problème. Plus le nombre d'avis est important, plus l'on peut espérer avoir envisagé toutes les facettes du problème.

À l'inverse, si l'accès à l'information est limité, alors le débat est déjà faussé.

Sur Internet, l'accès à l'information est libre. Tout internaute peut potentiellement accéder à toute information publiée sur Internet ; c'est d'ailleurs le but et la nature même d'Internet, qui a été développé pour échanger des informations.

S'il l'on croit le nombre de projets allant dans ce sens⁹, Internet favorise le libre accès à l'information. Avec ces projets viennent des usages, et bien que l'accès à Internet ne se soit démocratisé en France que récemment (une vingtaine d'années tout au plus), les exemples sont déjà très nombreux.

Le World Wide Web

Quelques temps après l'apparition d'Internet, c'est au tout début des années 1990 que s'est développé le World Wide Web. La particularité de cette solution technique est qu'elle permet de lier des pages à d'autres grâce à des liens hypertextes. Ainsi, il est probable qu'une page web propose d'approfondir certains points ou d'examiner les sources permettant de justifier ses affirmations via de tels liens.

Il est donc facile d'accéder à un grand nombre d'informations sur un sujet donné, au fil des références, de lien en lien.

Les licences libres

La connaissance et l'information ont alors commencé à se partager, et cela a créé des problèmes. Certains soutenaient que l'information n'appartenait à personne, d'autres inventèrent le terme de « propriété intellectuelle ». Juridiquement, le droit d'auteur garantissait à l'auteur d'un texte la jouissance de nombreux droits sur ce texte. Ceci limita le partage de la connaissance, et certaines personnes, qui voulaient encourager le partage de leurs écrits, inventèrent une solution juridique : ils écrivirent diverses licences¹⁰ qui laissaient certaines libertés à l'utilisateur, l'autorisant dans la plupart des cas à distribuer et modifier les œuvres placées sous une telle licence.

La pérennisation des contenus

La conséquence la plus directe de l'utilisation des licences libres est la multiplication des copies des articles dignes d'intérêt. De nombreuses personnes recopient in extenso des articles d'autres sites web sur leur propre site, en citant la source et la licence. Ce phénomène participe au partage d'informations, et il permet également une sauvegarde de ces articles, qui auront beaucoup plus de mal à disparaître.

La traduction

Lorsqu'un auteur autorise les modifications de son texte, il permet entre autres aux individus de traduire ce texte dans leur propre langue. Ce qui paraît une tâche laborieuse à première vue devient réalisable sur Internet. Un certain nombre d'outils collaboratifs¹¹ permettent de répartir la tâche de

9. Un certain nombre d'entre eux sont explicités dans les paragraphes à venir, mais on peut également mentionner Twitter ou Facebook qui sont plus récents.

10. Les licences Creative Commons et la licence Art Libre par exemple sont utilisées pour la publication de textes.

11. Etherpad est régulièrement utilisé, mais des outils ayant des fonctionnalités identiques abondent (Gobby, TeamEdit...), et des outils qui n'ont pas les mêmes fonctionnalités comme les wikis peuvent être utilisés dans ce but.

traduction entre de nombreux internautes, si bien qu'une traduction de qualité d'un long article est réalisable en moins d'une heure.

Il va sans dire que de telles publications augmentent sensiblement les possibilités d'accès à l'information.

À côté de ces phénomènes de traduction rapide, manuelle et de qualité coexiste la possibilité de traduction instantanée, automatique et souvent d'un niveau très faible de n'importe quel texte. Ces traductions sont très loin d'être parfaites, mais elles permettent néanmoins une compréhension globale du contenu d'un texte écrit dans une langue inconnue.

Ce procédé de traduction automatique devient facile d'utilisation¹², et la qualité du texte traduit ne peut que s'améliorer avec les progrès techniques dans le domaine, même s'il ne remplacera sans doute jamais une traduction manuelle qui permet d'éviter les contresens.

Le partage d'informations

Une des mutations du web qui a eu lieu autour des années 2003-2004 est l'inversion du procédé d'information : non seulement nous pouvons aller chercher l'information, mais l'information vient à nous.

En plus d'acheter le journal ou de faire des recherches sur Internet dans des domaines qui nous intéressent, on reçoit des notifications de nouveaux articles sur des sites web via des flux de syndication ou des recommandations de lecture de nos amis via des notices de micro-blogging... Et lorsque l'on apprécie ces contenus, on les recommande à notre tour à nos proches.

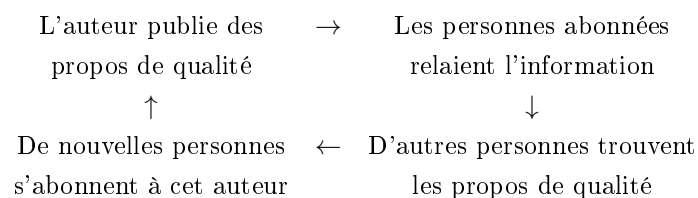
Ainsi, non seulement Internet permet une liberté d'accès sans précédent aux contenus (tout comme l'imprimerie en son temps), mais cela va plus loin puisque l'usage actuel d'Internet pousse les internautes à utiliser ce libre accès aux contenus.

La pertinence des informations

Avec le développement de l'accès aux contenus et de leur partage arrive inéluctablement la question de la pertinence des contenus. Comment trier les contenus qui nous intéressent ?

Il y a déjà un filtre sur les informations qui nous parviennent. Lorsque l'on s'abonne à un flux d'informations (flux de syndication, compte de micro-blogging...), ce n'est pas par hasard. Souvent, c'est que l'on trouve pertinents les propos écrits par la personne qui génère ce flux. On pense alors que les prochaines remarques de cette personne seront également de qualité, ce qui se vérifie assez souvent.

Il y a donc une boucle vertueuse de partage d'informations pertinentes :

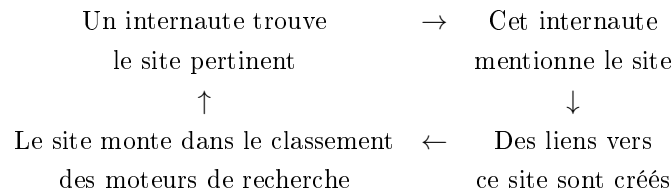


Bien que ce soit moins apparent, le classement des informations pertinentes lorsque l'on veut accéder par nous-même à ces informations suit la même logique de la méritocratie.

Pour trouver des informations pertinentes, un moyen simple, relativement efficace, et largement utilisé sont les moteurs de recherches. Le classement par Google des pages web grâce à l'algorithme de PageRank

12. Mentionnons ici le navigateur Google Chrome qui utilise le moteur de traduction de cette entreprise pour traduire à la volée des pages web.

se base sur le nombre d'autres pages web faisant référence à la page en questions, et leurs classements respectifs. On retrouve une boucle vertueuse proche de la précédente :



On voit donc que non seulement Internet permet l'accès à l'information, mais qu'il le favorise.

9 L'apprentissage du débat

Comme nous venons de le voir, les internautes ont la possibilité de participer à de nombreux débats non faussés, et Internet leur donne tous les outils pour le faire. On peut cependant se demander s'ils sont nombreux à saisir cette opportunité.

La réponse est en demi-teinte, et c'est normal : les internautes apprennent petit à petit à débattre, et cet apprentissage prend des années. Résumons les différentes étapes de cet apprentissage¹³.

L'acheteur, le kikoolol

Dans un premier temps, l'internaute cherche des équivalents à ce qu'il connaît déjà sur Internet. Selon l'âge de l'internaute, cela peut être l'achat de billets de train, la messagerie instantanée, la consultation de vidéos, de musiques... Internet est utilisé comme moyen de réaliser ce que l'on aurait pu faire sans lui, mais à moindre coût et sans bouger de chez soi.

Le lecteur

L'étape suivante est de devenir un lecteur. Probablement un lecteur de journaux qui existent en version papier. Cette étape suit la démarche de l'étape précédente (éviter d'acheter le journal par exemple), mais permet également de faire des découvertes : lire les commentaires que les autres internautes ont posté en dessous des articles, suivre des liens pointant vers d'autres sites web...

Le râleur

Il arrive un moment où on trouve une erreur insupportable dans un article. Ou encore, le journaliste relaie des propos d'un homme politique auxquels on n'adhère pas. Dans tous les cas, on est énervé et on réagit de manière violente dans les commentaires. C'est un commentaire qui ne vaut absolument rien, mais la ligne est franchie, on écrit sur Internet, et tout le monde peut nous lire.

Le commentateur

Et puis l'habitude de râler s'installe. Comme en parallèle on continue à s'ouvrir à d'autres sites, on peut râler sur ces nouveaux sites.

Jusqu'au jour où quelqu'un nous reprend. Nous explique plus ou moins gentiment que notre commentaire ne vaut rien. Touché dans notre amour propre, on va alors se mettre à donner des arguments permettant de justifier notre commentaire précédent. Et petit à petit, on va donner ces arguments d'emblée au lieu d'attendre d'être contredit pour le faire.

13. Cette argumentation est fortement empruntée à Benjamin Bayart, tout comme les titres des étapes.

Certaines justifications seront rejetés par d'autres internautes. On apprend à reconnaître que l'on a tort ; on apprend à réfuter les arguments d'autres personnes. Nos commentaires deviennent de plus en plus structurés, de plus en plus argumentés. En résumé : on apprend à débattre en public.

L'auteur, l'animateur

Au bout d'un moment, on se dit que plutôt qu'au lieu de débattre tout le temps la même argumentation sur certains points récurrents, on pourrait l'écrire ailleurs, la publier chez nous, et il suffira ensuite d'y faire référence. À ce moment-là, on est devenu auteur.

Les étapes suivantes sont plus floues, même si la progression n'est jamais terminée. On peut par exemple inviter d'autres personnes à écrire sur notre site, gérer une communauté et devenir ainsi un animateur.

Tout internaute n'arrive pas forcément au bout de ces étapes, la progression peut prendre quelques années. Il est cependant intéressant de constater que petit à petit, grâce à son utilisation d'Internet, il apprend à débattre.

10 Conclusion

Ainsi, toutes les conditions sont réunies pour qu'il puisse y avoir un débat non faussé sur Internet. Il semblerait même que les internautes soient incités à débattre : Internet favorise une libre expression et un accès à l'information sans pareils. De plus, l'apprentissage du débat par les internautes est un acte tout à fait naturel, même s'il peut prendre des années.

Nous avons donc un premier élément de réponse : le débat, élément clé de la Démocratie, est non seulement possible sur Internet, mais favorisé par le réseau des réseaux.

Troisième partie

La prise de décision

11 Le vote, deuxième pilier de la Démocratie

En Démocratie, chaque décision est soumise à un vote, après avoir été débattue. Cela fait du vote un élément incontestablement démocratique. Mais son exercice peut être très différent d'un scrutin à l'autre : le vote peut être à main levée ou à bulletins secrets, proportionnel ou majoritaire... Les variantes ne manquent pas.

À l'Assemblée Nationale, les députés ne peuvent voter que « oui », « non », ou s'abstenir. Cela ne pose pas de problème, car lors de la phase de débats, des amendements ont pu être proposés et votés. À l'inverse, un procédé dans lequel les acteurs ont seulement la possibilité de faire un tel choix binaire (les abstentions ne sont pas prises en compte pour la décision) sans avoir le droit d'amendement ne peut pas prétendre être démocratique. Cela montre que le vote seul n'est pas garant du caractère démocratique d'un procédé.

Sur Internet aussi il y a des décisions qui doivent être prises. Les mêmes problématiques se posent donc, mais leur résolution ne se fait pas forcément de la même manière. Le vote à proprement parler n'est pas forcément utilisé, ou n'est pas ouvert à tous. Si le vote n'est pas une condition suffisante de la prise de décision de démocratique, nous verrons qu'il n'est pas non plus toujours nécessaire.

12 La prise de décision dans le logiciel libre

Dans une partie précédente (voir en page 12), nous avons vu que certains contenus sont placés sous des licences libres pour pouvoir être plus facilement distribués et modifiés. Ce mouvement du libre tire en fait ses sources du logiciel libre. Pour comprendre comment sont prises les décisions dans le développement de logiciels libres, il faut comprendre ce qu'est un logiciel, et ce qu'est un logiciel libre.

Quand un développeur conçoit un logiciel, il écrit des lignes de texte appelées « code source ». Telle une recette de cuisine, le code source d'un programme explique comment est fait le programme, comment il fonctionne. Souvent, l'ordinateur ne comprend pas directement le code source d'un programme, et il faut donc passer par une étape de traduction (la compilation). Si cette opération est réalisée facilement, l'opération en sens inverse est bien plus laborieuse. La comparaison culinaire permet de comprendre le problème : ce n'est pas parce que vous mangez un plat que vous saurez le cuisiner à l'identique ensuite.

Si seule la version compilée d'un programme propriétaire¹⁴ est distribuée, les logiciels libres sont également fournis avec le code source, avec l'autorisation de toute modification et distribution du logiciel¹⁵. Ainsi, tout le monde peut apprendre en regardant comment un programme est conçu, le modifier, et faire profiter le monde entier de ces améliorations.

Lors de développements de gros projets, de nombreuses personnes sont impliquées : développeurs, graphistes, traducteurs... Faire travailler tout le monde n'est pas une mince affaire. Il y a souvent des choix à effectuer, et il y a autant d'opinions que de personnes. L'enjeu est donc d'arriver à prendre une décision, ce qui est d'autant plus difficile que tout internaute peut être un contributeur à n'importe quel projet de logiciel libre, et qu'il n'y a pas de hiérarchie a priori.

Le modèle du logiciel libre consiste à créer une hiérarchie de fait, propre à chaque projet. Des leaders apparaissent, qui ont le dernier mot et qui font les choix nécessaires à l'avancée du projet. Le principe de base est simple : tous les contributeurs sont égaux au départ, et en fonction de l'investissement et des

14. Ou logiciel privé, selon la terminologie employée.

compétences qu'ils montrent à la communauté, leur notoriété monte. Plus un contributeur a de notoriété, et plus ses avis sont écoutés. Les leaders précédemment cités sont soit les personnes qui ont le plus de notoriété dans le projet, soit, lorsqu'une entreprise finance un projet, des membres de cette entreprise.

Le point crucial qui donne tout l'intérêt à ce mode de décision vient directement de la nature du logiciel libre : toute personne peut faire les modifications et les diffusions qu'elle souhaite (dans le respect de la licence sous laquelle est placée le projet). Ainsi, si une décision prise par les leaders du projet ne plaît pas, une personne peut dupliquer le projet, changer son nom et développer ce nouveau logiciel, qui est alors un « fork » du précédent. Si cette personne est seule à développer cette nouvelle branche, le fork tombera rapidement dans l'oubli. Au contraire, si la grande majorité des contributeurs au projet initial décident de l'abandonner pour son fork, c'est le projet initial qui tombera en désuétude. Il se peut également que les avis soient répartis, et que les deux branches survivent au fork, chacune de leur côté.

C'est donc le risque de fork qui, comme une épée de Damoclès, pousse les personnes placées à la tête des projets de logiciel libre à faire des choix en accord avec le reste des contributeurs.

13 Le modèle Wikipédia

On ne présente plus Wikipédia, la célèbre encyclopédie collaborative en ligne. Son fonctionnement simple a fait son succès : ses contenus sont sous licence libre (cf p.12) et tout internaute peut les modifier à loisir. Comme pour les projets de logiciel libre, des avis divergents apparaissent régulièrement. La réponse en terme de prise de décision est cependant différente.

Lorsqu'un internaute veut éditer un article de Wikipédia, il peut le faire directement. Lorsque des modifications contradictoires sont effectuées, les protagonistes sont amenés à débattre sur la page de discussions de l'article en cours. Et si aucun compromis n'apparaît, un vote peut être effectué. Les conditions de vote se veulent très simples : une voix par internaute.

Cet exemple illustre tout le fonctionnement de Wikipédia. D'une part, tout est réversible, tout se vote. On débat puis l'on vote pour mettre fin à des guerres d'édition¹⁶, on vote pour choisir des administrateurs... Au final tout peut être remis en cause. Tout ? Ce n'est pas exact. Wikipédia ne peut pas devenir tout et n'importe quoi, car le projet repose sur cinq principes fondateurs qui ne peuvent pas être changés et qui définissent l'essence même de Wikipédia : une encyclopédie neutre sous licence libre¹⁷.

D'autre part, comme toutes les discussions sont publiques, une surveillance participative se met en place. Tout le monde peut regarder les modifications de tout contributeur. Mieux : toutes les modifications, tous les votes sont gardés en mémoire et sont librement accessibles. Ces deux points réunis évitent au maximum que des choix non réfléchis ne soient faits.

Le modèle Wikipédia repose donc sur quelques principes figés, le reste se construisant au fil des contributions et des votes ouverts à tous. La transparence absolue qui surplombe l'ensemble assure que les choix qui sont faits sont les bons.

14 Un modèle des Anonymous

Les Anonymous sont une communauté sur Internet, dont les membres sont souvent anonymes. N'importe quel internaute peut effectuer une action en se proclamant Anonymous. Cela se traduit en une diversité des méthodes, des actions et des buts à atteindre. Il est donc difficile de les décrire, mais on peut essayer de capturer une facette de leur mouvement, en analysant les actions qu'ils ont effectuées,

16. Voir par exemple la guerre d'édition entre l'appellation « endive » et « chicon » sur la page de discussions de l'article « Endive ».

17. La liste des cinq principes est disponible à l'adresse http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipédia:Principes_fondateurs

et leur organisation. Si leur premier grand combat a été contre l'Église de scientologie, nous analyserons plutôt leur lutte pour la liberté d'expression qui est plus proche du sujet.

Il se sont fait connaître dans le domaine en attaquant des sites web d'organisations s'étant prononcées contre Wikileaks en décembre 2010. Pour ce faire, ils discutent ensemble des meilleurs cibles¹⁸, publient des documents visuels et des vidéos, sans qu'il y ait une quelconque hiérarchie bien définie. Si certaines personnes prennent du pouvoir, c'est de manière très ponctuelle pour les besoins de la cause. L'attaque en elle-même s'effectue par déni de service distribué (DDOS). Ce terme technique cache une attaque très simple à comprendre dès que l'on prend une analogie. L'utilisation que les Anonymous ont fait du DDOS sur des sites web correspond à l'attaque suivante contre un magasin physique : il s'agit de rentrer dans le magasin, et d'y rester le plus longtemps possible, sans rien y faire. Si suffisamment de personnes effectuent cette action, le magasin déborde, et plus personne ne peut bouger à l'intérieur, entrer ou sortir. Si l'action dure longtemps, les clients du magasin ne pourront effectuer leurs achats et cela aura des conséquences économiques pour l'entreprise propriétaire du magasin. Hormis ces dommages collatéraux, une fois l'action terminée, le magasin revient dans son état précédent, sans aucun dommage matériel. L'attaque d'un site web par DDOS suit exactement la même logique : il s'agit de visiter le site très souvent par un très grand nombre de personnes, de sorte que le serveur soit surchargé et ne puisse plus répondre aux visiteurs légitimes. De même que dans l'analogie du magasin, une fois l'action terminée, il n'y a pas de dégâts à déplorer, hormis un manque de visites légitimes sur la durée de l'action qui peut se traduire par des pertes de profit si le site attaqué était un site marchand.

*“We are Anonymous. We are Legion. We do not Forgive. We do not Forget.”*¹⁹
– Une des devises d'Anonymous

La décision est faite en deux étapes. Lors de la phase de débat, tout le monde peut donner son avis. Cependant, l'action peut être lancée même sans l'accord des membres de la communauté. La prise de décision finale revient à chaque membre des Anonymous, qui choisit s'il participe à l'action ou non. Au final, l'attaque n'aura été effective que si un minimum d'internautes y a pris part : c'est donc en participant que l'on exprime son accord à l'action réalisée.

Ce modèle de décision ne s'applique donc qu'à des actions dont la réalisation n'est effective qu'une fois un certain quota de sympathisants dépassé. En ce sens, il se rapproche d'un évènement qui existait déjà en dehors du cyberspace : la manifestation.

15 Conclusion

Sur Internet, le débat précède presque toujours la prise de décision, quelle que soit la manière dont elle est faite. Parfois, il s'agit d'un vote auquel tout internaute peut participer. Parfois le vote se cache derrière le choix de participer – ou non – à une action. Et parfois, lorsque seul un groupe de personnes détient le pouvoir du choix, les autres internautes détiennent le contre-pouvoir de créer un autre groupe auquel ils donnent le pouvoir, à la place du premier. Les méthodes de fonctionnement sont donc très proches de la Démocratie, tantôt directe, tantôt indirecte.

Ceci constitue un deuxième élément de réponse : en plus du débat, les internautes expérimentent la prise de décision sur Internet. Ainsi, ils touchent aux deux facettes fondamentales de la Démocratie.

18. Aussi bien sur IRC (salons de discussions sur Internet) qu'en utilisant des outils collaboratifs d'édition de texte (voir note 11 page 12)

19. En français : « Nous sommes Anonymous. Nous sommes légion. Nous ne pardonnons pas. Nous n'oublions pas. »

Quatrième partie

Quelques répercussions démocratiques

16 Les internautes sont des citoyens

Internet est devenu une réalité de fait. Lors de la publication de ce document, sept Français sur dix étaient internautes. Les jeunes adultes n'ont pas connu un monde sans Internet. Dans ces conditions, il est évident que des conséquences démocratiques sont à prévoir.

Un internaute qui sait vérifier rapidement une information, qui a appris à débattre et qui a fait l'expérience de diverses structures décisionnelles remarque quand un débat est truqué, quand une argumentation est bancal, quand une information suspecte est présentée. Il réfléchit aux structures démocratiques de son pays, et partage ses réflexions avec ses semblables.

Il est difficile de prévoir quelles seront les conséquences démocratiques de cet usage d'Internet. En revanche, on peut examiner certaines conséquences qui ont déjà eu lieu.

17 La découverte de la politique

Nombreux sont les internautes qui écrivent des articles sur des sujets qui leur tiennent à cœur, en utilisant la liberté d'expression qu'Internet favorise. Il arrive donc que des argumentaires contre un projet de loi soient publiés. Pour peu qu'un tel article ait une visibilité initiale suffisante et que le sujet intéresse un nombre suffisant de citoyens, il peut devenir célèbre en quelques jours. Les internautes, simplement en partageant cet article et en débattant sur le projet de loi qui se trouve derrière, peuvent arriver à former un groupe de pression.

Ce phénomène s'est vu en 2005 avant le référendum sur le traité constitutionnel européen. Un article d'Étienne Chouard a été la base d'un mouvement citoyen sur Internet très important. On ne peut pas lui donner tout le crédit du résultat du référendum, mais ce mouvement y a sans doute joué un rôle.

Plus récemment, des projets de loi comme l'HADOPI ou la LOPPSI ont mobilisés un grand nombre d'internautes, parfois regroupés dans des collectifs comme La Quadrature du Net ou Regards Citoyens.

En plus de s'informer et de débattre, l'internaute qui s'intéresse à un projet de loi va vouloir jouer un plus grand rôle, être actif. Nous prendrons pour la suite l'exemple de l'Assemblée Nationale et des députés.

Au lieu de s'intéresser de manière superficielle aux députés lors de leur élection tous les cinq ans, l'internaute va vouloir être représenté sur un projet de loi précis, lorsque ce dernier arrive à l'ordre du jour de l'hémicycle. Il y a des chances pour que le député de la circonscription de l'internaute ait une opinion différente de celle de ce dernier : même s'il a voté pour son député, il peut être d'accord sur le programme général, mais pas sur le point particulier qui est lié au projet de loi. Pour être représenté, l'internaute va alors être amené à contacter son député. Que ce soit par courriel, par téléphone ou par lettre, le citoyen s'implique et va à la rencontre de son représentant. L'internaute va être amené à soutenir ses positions, mais comme il a déjà appris à débattre sur Internet, il sait le faire.

Ensuite, le citoyen mobilisé par un projet de loi va observer les débats qui se déroulent à l'Assemblée Nationale à propos de ce projet de loi, que ce soit en allant en séance, en regardant la vidéo diffusée en direct, ou en lisant les comptes-rendus. Il regardera si son député est présent, s'il prend la parole, quelle

est son argumentation, la manière dont il vote²⁰. Et peu après, il pourra le contacter à nouveau pour réagir à ses interventions et au vote qu'il a fait.

Internet a donc facilité voire permis à des citoyens de s'impliquer dans la vie politique, par exemple de manière ponctuelle sur un projet de loi précis. S'ils ont pu le faire, c'est bien grâce à la liberté d'expression, à l'apprentissage du débat et au libre accès à l'information.

18 L'OpenData

« *La Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* »
– Article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Le mouvement de l'OpenData (« données ouvertes ») veut rendre publics et librement accessibles tous les documents d'un certain nombre d'organisations, en particulier les collectivités publiques. Il a déjà eu une résonance aux États-Unis dans les mois précédant et suivant l'élection de Barack Obama en janvier 2009, mais il met plus de temps à s'installer en France. À la suite de l'article 15 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*, le but de ce mouvement est simplement de savoir tout ce que font les collectivités à qui les citoyens ont donné du pouvoir. Cette transparence peut être rapprochée de celle présente sur Wikipédia, qui poussait les contributeurs de l'encyclopédie libre à faire les bons choix (voir en page 17).

Ce mouvement peut être vu comme une conséquence de l'utilisation massive d'Internet. Il suit la même logique que le logiciel libre : le mouvement du logiciel libre veut rendre publics et librement accessible le code source des logiciels, pour que tout le monde puisse les étudier et les modifier ; l'OpenData veut permettre à tous de pouvoir utiliser les données des collectivités publiques, pour que tout le monde puisse les étudier et créer à partir d'elles des publications originales. Si Internet et logiciel libre sont très liés puisque l'un aurait eu beaucoup de mal à se développer sans l'autre, l'OpenData n'a que peu de sens sans Internet.

Malgré une certaine demande de la part des citoyens, les gouvernements sont généralement frileux pour publier ces données, en ayant peur que de mauvais usages en soient faits. Lorsque Wikileaks a commencé à publier des câbles diplomatiques à la fin du mois de novembre 2010, les gouvernements ont réagi de manière violente. Le Ministre français en charge de l'Économie numérique avait demandé l'interdiction de l'hébergement de Wikileaks en France. Certes, les publications de sites comme Wikileaks ne peuvent pas prétendre remplacer l'OpenData, mais elles révèlent les documents les plus sensibles qui auraient dû être rendus publics si on appliquait l'OpenData aux gouvernements. L'histoire de Wikileaks a donc montré que les gouvernements n'étaient pas encore prêts à joindre le mouvement de l'OpenData.

19 La Démocratie participative

Le concept de démocratie participative vise à partager le pouvoir avec les citoyens, en leur laissant la possibilité de participer de manière régulière, et non seulement lors des élections. L'idée n'est pas nouvelle, mais Internet offre des moyens inédits de la réaliser. Rappelons qu'Internet pousse les citoyens à se rapprocher de leurs représentants (voir page 19), et va donc dans le sens de la démocratie participative.

La première idée est triviale : Internet favorise les échanges entre personnes potentiellement éloignées. C'est le cas pour les échanges directs (que ce soit par courriel ou en utilisant des réseaux sociaux), mais

20. Si l'on est pas présent dans l'hémicycle lors d'un vote à main levée, il est presque impossible de savoir qui a voté et comment. Cette frustration est un exemple qui peut expliquer l'adhésion de certains internautes au mouvement de l'OpenData.

également pour les échanges à plusieurs (par blogs interposés, dans des wikis...). Il suffit donc que les politiques participent à ces échanges pour qu'une certaine démocratie participative se mette en place. Nombreux sont les politiques à avoir une présence sur le web, et certains sont également présents sur des réseaux sociaux comme Twitter.

Une nouvelle étape a été franchie par le député Christian Paul en août 2010, lorsqu'il a publié sur une plateforme collaborative et sous licence libre une proposition de loi²¹. Tout internaute pouvait alors la commenter et proposer des modifications. La version finale a été présentée à l'Assemblée Nationale en décembre 2010, mais n'a pas été adoptée²² lors du vote en mars 2011.

Lindsay Tanner et Joseph Ludwig, membres du Parlement et ministres d'Australie ont commencé à élaborer l'étape suivante qu'ils nomment « gouvernance 2.0 ». Ce projet politique se base entre autres sur l'OpenData et l'utilisation des outils collaboratifs sur Internet, pour pouvoir facilement rendre compte aux citoyens des actions de ses représentants, les impliquer dans une démocratie participative, dans une optique de crowdsourcing : il s'agit d'utiliser l'énorme potentiel de réflexion, d'inventivité et de savoir-faire des internautes réunis (nous avons donné l'exemple de la traduction collaborative en page 12). Le projet est présenté en détail dans un rapport publié en 2009 sous licence libre²³.

20 Conclusion

L'usage d'Internet tel que nous l'avons vu avec l'apprentissage du débat et la pratique de modèles de prise de décision a déjà eu des conséquences démocratiques.

Les internautes essaient d'appliquer ce qu'ils ont découvert en ligne – et qui marche – au monde politique dans lequel ils vivent. Simplement, les modèles de prise de décision que nous avons vus dans la troisième partie s'appliquent à des communautés auxquelles l'internaute peut choisir de ne pas appartenir, auquel cas il n'est pas soumis à la décision prise. À l'inverse, tout citoyen français est soumis aux lois qui ont été votées. Les modèles de prise de décision sur Internet nécessitent donc une adaptation au monde politique avant de pouvoir y être utilisés.

21. Le texte était disponible sur le site <https://lite.co-ment.com/text>, mais la page n'existe plus lors de l'écriture de ces lignes. On se référera donc aux traces qu'il a laissées sur Internet, comme un article sur ReadWriteWeb France (renommé ReadWriteWeb Francophonie depuis) à l'adresse <http://fr.readriteweb.com/2010/08/17/a-la-une/parti-socialiste-impose-dmocratie-20-avec-neutralit-du-net/>.

22. Le texte est les débats sont présents sur le site de l'Assemblée Nationale à l'adresse http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/neutralite_internet.asp

23. <http://www.finance.gov.au/publications/gov20taskforcereport/doc/Government20TaskforceReport.pdf>

Cinquième partie

Conclusion générale

« Considérant qu'aux termes de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : "La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi" ; qu'en l'état actuel des moyens de communication et eu égard au développement généralisé des services de communication au public en ligne ainsi qu'à l'importance prise par ces services pour la participation à la vie démocratique et l'expression des idées et des opinions, ce droit implique la liberté d'accéder à [Internet] »

– Décision n° 2009-580 DC établie par le Conseil Constitutionnel le 10 juin 2009

Le Conseil Constitutionnel a validé la caractère indispensable de l'accès à Internet dans l'exercice de la liberté d'expression, nécessaire au débat.

Après avoir appris à débattre, les internautes expérimentent des procédés démocratiques, d'abord en ligne, avant de s'impliquer dans la vie politique. Et ce n'est probablement qu'un début. Nul ne peut prévoir toutes les conséquences démocratiques, politiques et sociales à venir des usages d'un Internet toujours plus présent.

S'opposant totalement à cette évolution, certains veulent couper l'accès à Internet, porter atteinte à sa neutralité.

Combat après combat, aidés par les politiques qui les représentent, les internautes défendront le réseau des réseaux. Internet leur a appris à le faire.

C'est l'enjeu démocratique majeur du XXI^{ème} siècle.